

RENAULT SYMBIOZ ESPRIT ALPINE (Ref:N198946)

0 KM



Cylindrée	1.6 cc
Carburant	HEV/ESSENCE
PUISSANCE (CV)	145 cv 6 ch (107kw)
CO2	107 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	SUV 4X2
KM	10km
Immat	05/03/2025

Couleur
BLEU IRON

32.800 € TVAC

-17% sur prix cat.

OPTIONS

Caméra 360° - Assistant parking - Peinture métallisée - Toit panoramique -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - accoudoir avant - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement avant et arrière - appuie-têtes avant et arrière - avertissement de distance - avertissement de fatigue - banquette arrière 1/3 - 2/3 - caméra de recul - capteur de lumière - capteur de pluie - carte d'entrée et de démarrage mains libres - chargeur à induction pour smartphones - climatisation automatique - contrôle de la pression des pneus - démarrage mains libres - détecteur de piétons - feux de jour à led - frein de stationnement électronique - freinage actif d'urgence - jantes en alliage 19" - multi sense system - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur de vitesse adaptatif - rétroviseur intérieur à atténuation automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système d'appel d'urgence - système d'attache isofix pour siège enfant aux places latérales arrière - système d'avertissement de sortie de voie - système de limitation de vitesse - système de navigation - système multimédia open link 10" avec google intégré - tableau de bord numérique avec écran couleur 10" personnalisable - tissu / similicuir - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant et arrière - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant chauffant - volant en cuir

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.